

ABONNEMENT
 Par an... \$3.00
 Pour six mois... 1.50
 Pour quatre mois... 1.00
 Edition Hebdomadaire... \$1.00
 Administration et Rédaction,
 224, Rue St-James.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 19 Octobre 1886

ECHOS DES ELECTIONS

La votation dans le comté de Chicoutimi a lieu après-demain.

Un dépouillement du scrutin devant un juge sera demandé dans le comté de Verchères où M. Lussier réclame 32 voix; dans Beauharnois, où M. Bisson en réclame 12; dans Trois-Rivières, où M. Turcotte a 14 voix, et dans Soulanges où M. Bourbonnais a une majorité de 4 voix.

Dans le décompte des bulletins devant l'officier rapporteur à Québec-ouest, la majorité de M. Murphy a été réduite à trois voix. Les amis de M. Carbray demandent un dépouillement du scrutin devant un juge. C'est devant l'honorable juge Stuart que le dépouillement se fera demain.

Après avoir joué ses cartes de façon à faire battre presque tous les candidats conservateurs nationaux, l'honorable M. Mercier vient aujourd'hui dans la Patrie, demander l'appui des deux ou trois qui ont sur nagé, afin de renverser le gouvernement Ross. Nous ne croyons pas que les conservateurs nationaux soient plus longtemps disposés à faire le jeu des libéraux.

La Patrie dit qu'il faut qu'il y ait dans le ministère de M. Mercier deux ou trois conservateurs nationaux. Où allez-vous les prendre?

Dans le calcul des probabilités qui s'impose à tous, il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'ils pourront être. MM. La Roche, Beauchamp, Turcotte, Dr Trudel, Bourbonnais ont été conservateurs. Ils sont censés l'être encore, à moins d'un acte public du contraire. De même que MM. Dr Cameron, Sylvestre, Bisson sont censés être libéraux. Cette classification que nous pouvons appeler classification légale donnerait 31 libéraux et 33 conservateurs (La Presse).

En additionnant les majorités obtenues par les candidats conservateurs, et celles obtenues par les libéraux, on arrive à une majorité de plus de 2000 voix dans la province en faveur des conservateurs. Les deux plus fortes majorités ont été obtenues par des candidats conservateurs, M. Poupore 1147 voix et M. MacIntosh, dans Compton, 628 voix. M. Mercier vient ensuite avec 509. En général les majorités obtenues par les candidats libéraux sont très faibles et il n'y a pas lieu pour les conservateurs de se décourager. Serrons les rangs et les prochaines élections nous donneront une victoire complète.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Du Quotidien : C'est qu'on a trahi ont subi une ignominieuse défaite. A eux man tenant de réfléchir dans la vie privée aux maux qu'ils ont créés et à mander les libéraux qui se sont joués d'eux en les envoyant à la boucherie.

Les élections générales de 1886 contiennent de grand enseignement. A nos amis d'y réfléchir. Ce n'est plus le temps des récriminations, c'est l'heure de la réparation. Les majorités de nos adversaires dans la plupart des comtés sont insignifiantes. Avec du travail, de l'organisation et de l'union, nous reprendrons avant longtemps les positions perdues.

De La Presse :

Le temps n'est pas encore aux idées libérales, et quand le parti qui tient ce drapeau aura acquis la grande chose essentielle qui lui manque : les idées larges, il pourra songer à gouverner un pays. Il nous en coûterait moins de tomber sous le régime de M. Mercier si nous avions la certitude de trouver dans sa politique des vues élevées, de l'envergure, de la grandeur, de la dignité.

Mais le passé est là pour nous apprendre qu'on lâchera encore la proie pour l'ombre; qu'on croira que le pouvoir c'est tout simplement le patronage, les destinations et toute cette série de mesures mesquines qui font plaisir à un parti, mais qu'un pays ne peut tolérer.

ÇA ET LA

M. Eugène Rouillard, co propriétaire du *Nouvelliste* et rédacteur de ce journal, en a abandonné la rédaction samedi dernier. Voici en quels termes il annonce la chose dans le numéro de ce jour.

Après l'article d'hier qui a été glissé dans le *Nouvelliste* en mon absence et avec le consentement de mon co-propriétaire, je n'ai plus qu'une chose à faire : c'est d'abandonner mon poste.

Je cesse donc dès aujourd'hui d'être le rédacteur du *Nouvelliste*.

EUGÈNE ROUILLARD.

Nous regrettons de voir disparaître de l'arène du journalisme notre confrère qui est un écrivain de talent et qui a déjà fait sa marque comme tel.

L'Age de quelques uns des hommes politiques du jour : Sir John Macdonald, 77 ans; Sir Hector Langevin, 60 ans; l'honorable J. A. Chapleau, 46 ans; l'honorable W. Laurier, 55 ans; M. C. J. Coursol, M. P., 67 ans; J. J. Curran, M. P., 42 ans; Sir Charles Tupper, 65 ans; Sir Leonard Tilley, 68 ans; l'honorable L. J. Ross, 56 ans; l'honorable Ls. Archambault, 50 ans; l'honorable Lynch, 41 ans; l'honorable E. J. Flynn, 39 ans; l'honorable G. Joly, 57 ans; l'honorable Ls. Beau-bien, 49 ans; l'honorable H. Mercier, 46 ans.

MONTMORENCY

M. L. C. Desjardins, conservateur, élu par 61 voix	
Desjardins Turcotte	56
St Anne	7
St Joachim	13
St Tit	36
Château Richer	19
St Pérol	14
Laval	8
St Pétronille	19
St Laurent	2
St Pierre	55
St Famille	14
St François	13
St Jean	56
	177
	116
Maj pour Desjardins	61

COMTE DE QUEBEC

M. T. Chase Casgrain, conservateur, élu par 194 voix	
Gasgrain Garneau	68
Beauport	94
St Foy	2
Charlebourg	30
Jeune Lorette	65
Ancienne Lorette	57
Valcartier	96
Ston et Tewkesbury	39
St Dunstan	39
St Colomban	7
	345
	151
Maj. pour Casgrain	194

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

A une assemblée régulière de ce conseil tenue hier soir, étaient présents : Son Honneur le maire McDougal (au fauteuil) et MM. les échevins Gordon, Dalglish, Desjardins, Durocher, Laverdure, Whillans, O'Leary, Brown, Greene, Cox et Cherry.

On fit lecture d'une communication de l'honorable M. Mowat au sujet de l'annexion de la cité d'Ottawa à New Edinburgh, et faisant part de la maladie soudaine de l'honorable Procureur Général, qui l'a empêché d'examiner les documents relatifs à cette question et d'y répondre avant le 1er octobre, date fixée à cet effet.

Une autre communication est aussi lue; elle est de M. Edward Mahon, qui réclame des dommages au montant de \$1,000 de la part de la corporation d'Ottawa, en faveur de M. F. Dey, pour blessures reçues par suite de l'état défectueux de la rue Sparks lors des dernières améliorations faites à la voie des chars urbains.

Le comité des finances présente un rapport recommandant l'émission de débetures pour un montant de \$107,500, en vue d'améliorations locales, 10 à \$4,000, 20 à \$2,000 et 20 à \$1,000, la balance de \$7,500 étant en plus petits montants si besoin en est; si non elle sera dans les mêmes proportions que ci-dessus mentionné. Le taux d'intérêt devant être de 5 p. c. par année. Le rapport recommande aussi que des soumissions pour l'achat de ces débetures soient reçues jusqu'à vendredi le 29 courant à 4 h. p. m., et que des annonces soient insérées à cet effet, dans la *Gazette* de Montréal, le *Globe* de Toronto et dans tous les papiers nouvelles de la cité d'Ottawa.

LE RAPPORT EST ADOPTÉ

Le Bureau des Travaux présente un rapport recommandant l'acceptation de diverses soumissions comme suit : Tuyaux d'égout sur les rues Cliff et Kent, MM. Tobin et O'Keefe; sur la rue Wellington et autres, M. H. Holmes; sur la rue Florence, entre les rues King et Bay, MM. Tobin et O'Keefe; toutes ces soumissions étant les plus basses, dans chaque cas.

Il fut aussi recommandé que les anciens poteaux de gaz soient enlevés dès cette année, sur toutes les rues. La pétition de John Young et autres au sujet des inondations annuelles de New Edinburgh fut référée par le Bureau au Maire et à l'ingénieur de la Cité, avec instruction d'obtenir les informations nécessaires et en faire rapport à une date assez rapprochée.

On présenta aussi un rapport au sujet des soumissions reçues pour le chauffage de l'Hôtel de Ville et de celle accordée à M. E. G. Laverdure, jr. Le rapport recommande que la pétition du "Parlement pour rire" demandant l'usage de l'Hôtel de Ville pour ses séances soit refusée.

L'échevin Brown, propose, secondé par l'échevin Whillans, que cette partie du rapport concernant le "Parlement pour rire" soit considérée nulle et que l'Hôtel de ville soit mise à la disposition des membres de ce Parlement une fois par semaine.

Une pétition fut faite à cet effet, mais le temps des pétitions étant passé, pour cette séance, elle fut objectée et le vote suivant fut pris : Pour la lecture de la pétition : les échevins Greene, Brown et Whillans. Contre : les échevins Gordon, Dalglish, O'Leary, Laverdure et Durocher. L'échevin Cox était absent de la salle lorsque le vote fut pris mais il entra assez tôt pour voter contre de sorte que l'usage de la salle fut refusé au "Parlement pour rire"; M. Cox dit qu'il ne voulait pas établir de mauvais précédents. M. l'échevin Durocher s'y opposa aussi fortement pour les mêmes raisons. L'échevin Gordon parla contre l'amendement; les échevins Brown et Green, prononcèrent aussi de longs discours sur la question, se déclarant en faveur de la motion.

L'amendement fut mis aux voix et le résultat fut le suivant : Pour—Echevins Cherry, Greene, Brown et Whillans—4. Contre—Echevins Gordon, Dalglish, Cox, O'Leary, Laverdure et Durocher—6.

Le maire annonça qu'il avait été requis de donner l'usage de la salle pour mercredi soir, le temps étant trop court pour permettre de trou-

ver un autre local; il croyait devoir en permettre l'usage pour cette fois. Cette permission fut accordée.

M. le maire annonça de plus qu'il avait reçu une demande de la part de plusieurs dames d'Ottawa pour l'usage de la salle du conseil pour deux après-midi, dans le but d'établir une exposition de fantaisie dont le but serait de venir en aide aux enfants malades. On acquiesça à cette demande.

Après la lecture de quelques nouveaux règlements qui furent adoptés, le conseil s'ajourna.

ECHOS DE MONTREAL

Samedi après midi, vers quatre heures, deux individus se sont introduits dans plusieurs maisons de Lachine et ont volé des vêtements et divers objets.

On suppose que ces canibaleurs sont ceux qui ont pillé l'église il y a quelques jours.

Hier soir, M. L. Giroux, revenait chez lui, quand arrivé au coin des rues Wolfe et Notre Dame, trois individus l'attaquèrent et lui volèrent sa montre.

La police a arrêté un individu sous suspicion d'avoir fait partie de la bande. Procès remis à plus tard.

Un serre-frein du nom de Léandre Lebeuf a été tué par les chars vendredi soir à huit heures, en arrivant à la gare Bonaventure. Il est tombé en bas d'un convoi de marchandises et il a donné de la tête contre une pièce de bois avec une si grande violence qu'il s'est ouvert le crâne. Quand on le releva il avait encore assez de connaissance pour parler et il demanda qu'on fit prévenir son frère avant sa femme. Il expira après quelques minutes.

Le 8 octobre courant, M. Augustin Seers, de l'île Bizard, s'est noyé en traversant de Ste Geneviève à l'île Bizard. Il avait assisté à la grande assemblée de la présentation des candidats à Ste Geneviève et il s'en retournait chez lui. Son corps n'a pas encore été retrouvé. Son nom est écrit sur son collet de chemise.

Vente sans réserve, d'ici à 15 jours, 100 paires de bottes sauvages semelées de première classe à des prix très réduits, chez T. Pion, No 221, rue St Patrice.

LES VINAIGRES—La Lotion Persienne remplace avantageusement les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

ouvelles Marchandises

La librairie J. C. Guillaume reçoit tous les jours de nouvelles marchandises pour le commerce d'autome.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie, Procurez-vous en. J. B. C. DUNN, seul agent.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Levesque

Huitres malpeques venant d'arriver de Québec, à vendre chez M. P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

M. N. A. Savard vient de recevoir 10 tonnes de Melasse des îles Barbades. 10 cts. la pinte.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près

Les fraudeurs du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paient ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve : c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclarée être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement, d'un côté craignant de pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'utilité de nouveaux débats. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un a été qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plumes, Matelas, Lits à Ressorts, Vaincelles, Verres, Ferblanterie, Bateriairie de Cuisine, Contellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,
 GERANT
 Vis-à-vis le Gros Orme
 Rue Principale, Hull

B. G.

Le 8 octobre courant, M. Augustin Seers, de l'île Bizard, s'est noyé en traversant de Ste Geneviève à l'île Bizard. Il avait assisté à la grande assemblée de la présentation des candidats à Ste Geneviève et il s'en retournait chez lui. Son corps n'a pas encore été retrouvé. Son nom est écrit sur son collet de chemise.

AU BON MARCHE!

Coupons à moitié prix. Habillements d'enfants moitié prix.

Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.

Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.

Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant. Un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.,
 150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

Intitutric:s demandées.

ON DEMANDE pour la municipalité scolaire de Wright et Northfield, deux maîtresses d'école, munies de diplôme de première classe élémentaire pour l'anglais et le français. Pour informations, s'adresser à M. Ernest Mercier secrétaire-trésorier, Graceland, P. Q. 4 oct. 1886.

A. J. A. ROBILLARD
 MEDECIN VETERINAIRE
 46 RUE YORK
 Seul Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Maison de Modes Parisienne

MODES
 POUR TOUS LES GOÛTS.
 Conditions; Argent comptant.

Mlle A. McDonald
 521 RUE SUSSEX,
 Quatrième porte de la rue York.

DAMES D'OTTAWA

SOUVENEZ-VOUS!
 Mon assortiment d'articles de Modes, mon assortiment de Chapeaux non garnis, mon assortiment de Plumes de Fantaisie, mon assortiment de Plumes, Garnitures, etc, etc. N'est pas surpasse pour l'élégance, la variété et le Prix.

Lundi est jour de Montre. Mardi est jour de Montre. Mercredi est jour de Montre. Jeudi est jour de Montre. Vendredi jour de Montre. Samedi jour de Montre.

Et lundi jusqu'à Samedi sont **Jours de Vente**

WOODCOCK
 Magasin Populaire

de Modes,
 39 rue Sparks.

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de \$6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Étoile, Département de l'Intérieur, Ottawa 28 Sept 1886—1m

COMMERCE CONTINUÉ.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en **TABACS, CIGARES, PIPES,**

et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meilleures marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX, OTTAWA.
 Napoléon Lalonde.
 Ottawa, 2 Oct. 1886—1m.

L'EAU Minérale St-LEON

Deviens au Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important
 Pictou, N.-B., 19 août 1886,
 F. WYATT FRASER, Ecr.,
 Agent Général pour l'Eau St-Léon, Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches. Avec respect, votre, etc.

P. L. LE MAISTRE,
 Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. O. DUNN,
 Seul Agent dans Ottawa,
 198 et 200 Rue Dalhousie,
 24 sept. 1886.